

Colloque « Capital environnemental : représentations, pratiques, dominations, appropriations spatiales », 18 - 21 novembre 2015, Limoges

Frédéric RICHARD, Maître de Conférence, GEOLAB UMR CNRS 6042

Gabrielle SAUMON, Doctorante chargée d'enseignements, GEOLAB UMR CNRS 6042

Greta TOMMASI, Post-Doctorante, GEOLAB UMR CNRS 6042

### **Le capital environnemental, nouvelle clé d'interprétation de la gentrification rurale?**

Encore peu diffusée dans la littérature scientifique française et même francophone, la notion de gentrification rurale est communément usitée dans le monde anglo-saxon pour décrire les modalités et impacts des migrations de « nouvelles » populations à destination des campagnes et autres espaces de faibles densités, notamment au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis. Bien que très minoritaire, la gentrification rurale peut être considérée comme un champ à part entière d'une géographie plus large de la gentrification. A ce titre, divers terrains d'étude de la gentrification rurale ont été investigués et analysés au regard des grandes théories ou quasi théories de la gentrification, privilégiant par exemple une lecture du processus tantôt par la production, tantôt par la consommation. Dans cette perspective, à l'occasion du programme ANR iRGENT, plusieurs chercheurs britanniques, étatsuniens et français proposent une approche de la gentrification rurale par le biais d'une « théorie des actifs ou capitaux », en particulier économiques et culturels. La communication proposée ici explore la possibilité d'un autre type d'actif ou de capital qui jouerait un rôle déterminant dans le processus de gentrification (au moins rural mais sans doute pas exclusivement), à savoir le capital environnemental.

Concrètement, notre communication vise à approfondir la grille de lecture du capital environnemental, en montrant son application dans l'appréhension des dynamiques de gentrification rurale. Nous souhaitons tester l'hypothèse selon laquelle, dans des territoires intéressés par un processus de gentrification rurale, le capital environnemental est une clé d'interprétation des modalités par lesquelles des individus ou des groupes sociaux investissent et s'approprient, de manière symbolique et/ou matérielle, ces territoires.

Notre réflexion s'appuie sur quatre terrains de recherche: le plateau de Millevaches en France, la Sierra de Albarracin en Espagne, divers terrains britanniques et l'Ouest du Montana aux Etats-Unis. Nous avons travaillé sur ces terrains de manière autonome et avec des problématiques variées. Ainsi, il ne s'agit pas ici d'avoir une approche comparative, mais de montrer comment l'idée d'un capital environnemental permet d'éclairer des dynamiques qui, avec des formes et des temporalités différentes, émergent sur ces territoires. Par la présentation de trois différents moments, il sera ainsi possible de parcourir le processus qui a conduit, ou peut potentiellement conduire, à l'affirmation d'un capital environnemental. Ces moments peuvent également correspondre à différents stades de la gentrification rurale et de la prégnance des valeurs environnementales.

Un premier temps correspond à une phase d'immigration, où on l'assiste à l'émergence du capital environnemental : les territoires en question sont devenus attractifs vis-à-vis de nouvelles populations, à la recherche d'aménités environnementales ou de mise en cohérence entre leurs pratiques et des valeurs environnementales. L'arrivée de ces populations, dont le capital culturel

et/ou économique est bien souvent supérieur aux capitaux des populations déjà présentes, amorcent/accompagnent un processus de gentrification. Cette étape, déjà observée en Angleterre, dans l'Ouest du Montana et en France, peut être illustrée par l'exemple de la Sierra de Albarracín : ici, les flux migratoires, malgré le fait qu'ils soient récents et fragiles, montrent une mobilité résidentielle mise au service du cadre de vie et de la défense de valeurs environnementales.

Suite à cette première phase, les gentrificateurs confortent leur investissement dans le capital environnemental : les individus ou les groupes sociaux qui en disposent le mobilisent sur le territoire, au service de valeurs socio-environnementales, de pratiques qu'ils souhaitent défendre ou impulser. Les modalités d'investissement peuvent se manifester et avoir des objectifs variés, mais elles impliquent toujours une conversion des autres capitaux (social, économique, culturel), afin de préserver un cadre de vie et affirmer une vision sociale ou environnementale. En Angleterre par exemple, cela trouve expression dans l'instrumentalisation des plans d'urbanisme qui, sous couvert de préserver l'environnement ou les paysages, deviennent un outil de sélection sociale. Sur la Montagne limousine, l'investissement se traduit par le rôle moteur des gentrificateurs dans des associations socio-environnementales et dans des pratiques de consommation ou de résidence alternatives (circuits courts de proximité, éco-quartiers, jardins partagés).

Ces investissements dans le capital environnemental peuvent conduire à une troisième phase, caractérisée par une appropriation du territoire par les gentrificateurs. L'appropriation peut être matérielle, notamment par le marché immobilier comme en Angleterre, mais aussi symbolique, comme sur la Montagne Limousine ou dans l'Ouest du Montana, où des groupes sociaux diffusent et légitiment des représentations et des pratiques environnementales qui s'imposent comme dominantes, voire parfois comme hégémoniques.

Cette appropriation socio-spatiale d'un territoire par la mobilisation du capital environnemental conduit à questionner ses impacts, notamment en termes de justice environnementale. Il s'agira alors d'interroger la place des minorités ou des populations moins pourvues en capitaux dans ces espaces ruraux, en montrant la reproduction de logiques de domination et les inégalités d'accès à l'environnement.